



Compte-rendu de l'atelier citoyen Mardi 29 avril 2025

Intervenants

Animatrices concertation

- Mme Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Présidente-fondatrice URBAPOL Consulting
- Mme Julie DUCHER, Directrice Générale URBAYA

7 participants

Début de la réunion à 18h40

ACCUEIL

M. le Maire remercie les participants et explique la démarche participative citoyenne, initiée au printemps 2024 dans le cadre de la révision du PLU, pour réfléchir à l'aménagement du « Cœur de Ville » de Pomponne.



L'enjeu de cette démarche est de travailler avec les habitants pour dessiner le futur cœur de ville paysager de Pomponne en menant une réflexion sur les usages et les aménagements. M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'un cœur de ville non construit.

Mme Caroline CAMPOS-BRÉTILLON introduit la séance, présente les animatrices et rappelle les différentes étapes de cette concertation « Révétons Pomponne, la suite ! » : l'organisation de 2 marches exploratoires, 1 atelier citoyen, 1 restitution illustrée ouverte au public fin mai.

1. RAPPEL DU CONTEXTE

Mme CAMPOS-BRÉTILLON rappelle que la participation citoyenne « Révétons Pomponne » initiée par le Maire et son équipe s'est déroulée en mai-juin 2024, dans le cadre de la révision du PLU et plus spécifiquement sur les Opérations d'Aménagement et de Programmation « Quai Gaudineau-Bizeau » et « Cœur de Ville ». Les citoyens ont pu alors s'exprimer au cours de 2 réunions publiques et d'un atelier citoyen.

La concertation intitulée « Révétons Pomponne, la suite ! » porte sur l'OAP Cœur de Ville et plus précisément sur le secteur sud de l'OAP, situé entre la RD et les voies ferrées.





Ainsi, Mme CAMPOS-BRÉTILLON rappelle l'ensemble des contributions citoyennes qui ont émergées sur ce secteur lors de la 1^{ère} concertation en 2024 :

- Conserver au moins un espace de stationnement
- Maintenir le *foodtruck* et développer d'autres offres éphémères
- Accueillir un petit commerce de proximité
- Créer un café associatif intergénérationnel
- Arborer davantage les espaces publics et les rendre plus conviviaux
- Ne conserver que 3-4 terrains de tennis et les restaurer
- Prolonger la piste cyclable, aménager une voie douce, sécuriser les traversées
- Réaménager le complexe sportif avec une halle couverte ou préau, pouvoir diversifier les pratiques sportives
- Aménager un parcours santé adultes/enfants.

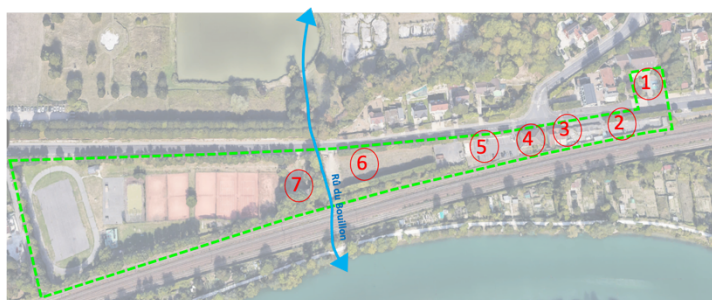
Suite à cette concertation le maire et son équipe ont d'ores et déjà apporté des **réponses concrètes** :

- Commerce de proximité : arrivée d'une petite surface alimentaire dans les prochains mois sur la zone servant actuellement de stockage entre le parking de la maison des associations et la place Albert Dumez ;
- Offre de foodtrucks : maintien de cette offre et réflexions pour accueillir de nouvelles offres éphémères complémentaires à l'offre existante ;
- Conservation de 3-4 terrains de tennis : des discussions sont en cours entre la Mairie de Pomponne et le club de tennis de Lagny-Pomponne quant à la réappropriation de certains terrains et à l'état de vétusté du clubhouse ;
- Sécuriser les traversées : installation prochaine de ralentisseurs avec des panneaux pédagogiques sur la RD, le long du parc sportif ;
- Rendre les espaces publics plus conviviaux : défrichage récent du rû du Bouillon et de ses abords par les services de la Ville.

Pour répondre aux attentes et aux ambitions des habitants, le Maire et son équipe souhaitent **poursuivre des réflexions** autour de l'aménagement du cœur de ville :

- Création d'un café – lieu de vie intergénérationnel associatif ;
- Réaménagement paysager de la place Albert Dumez avec de nouveaux usages ;
- Conservation de certains espaces de stationnement, agrandissement et adaptation d'autres espaces de stationnement pour des usages plus appropriés en fonction de leur localisation.

L'objectif de cette 2^{ème} phase concertation « Révétons Pomponne, la suite ! » est de poursuivre ces réflexions sur les différents sites-projets définis en allant plus loin et en travaillant plus finement les ambiances, les usages, les programmations et les types d'aménagement tout en prenant en compte les nouvelles données, les nouvelles contraintes (implantation d'une moyenne surface alimentaire, conservation du parking de la maison des associations, ...).



- ① Zone de stationnement - 5 rue Général Leclerc
- ② Zone de stationnement - 2 rue Général Leclerc
- ③ Bâtiment des services techniques de la ville- 6 rue Général Leclerc
- ④ Maison des Associations - 4 rue de Paris
- ⑤ Parking de la Maison des associations – Futur commerce de proximité
- ⑥ Place Dumez et stationnement
- ⑦ Clubhouse, entrée de stade, terrains sportifs



2. TRAVAIL EN GROUPES

TRAVAIL N°1 – ÉCHELLE MACRO

Mme DUCHER propose un premier travail de groupe pour réfléchir à l'aménagement du futur cœur de ville à l'échelle macro, en pensant aux premières grandes intentions et ambiances à créer sur l'ensemble du secteur, du parking de la mairie au stade des Arcades, ainsi qu'aux continuités des cheminements (piétons, cyclables).



Les participants se répartissent en 2 tables. Pour aider leur réflexion, ils disposent de plan A0 du secteur, de planches *moodboard* à découper, de feuilles calques, crayons et feutres de couleur.



Les habitants doivent réfléchir en tenant compte de contraintes :

- ne pas toucher à la zone de stationnement attenante à la Maison des associations, condition *sine qua non* de l'installation du commerce de proximité ;
- assurer la cohérence entre chaque projet, chaque site.

Mme DUCHER invite également les habitants à penser à un fil conducteur qui permettrait de marquer l'identité de Pomponne, de la distinguer des villes voisines. Lors de précédents échanges avec les citoyens, le thème « Pomponne, ville art/culture, sport et nature » a été évoquée. Les participants peuvent se saisir de cette idée pour décliner des usages, services, et la programmation du cœur de ville.



Restitution

	Parking mairie	Parking face mairie / CTM	Maison des Associations	Place Albert Dumez / parc sportif
Groupe 1	Conserver le parking	- Conserver le parking - Réaliser une maison des jeunes à la place du garage du CTM	Aménager une Maison des Arts avec résidence d'artistes, ateliers et espace d'exposition / vitrine en RdC.	<u>Square Dumez</u> - jeux pour enfants - tables de ping-pong - table échec <u>Parc sportif</u> - réhabiliter le boulodrome - augmenter le club house et le transformer en maison de loisirs / sports



				- aménager un café / buvette - conserver 2-3 terrains de tennis accessibles aux non licenciés
=> Création d'un cheminement piéton / circulation douce qui traverse l'ensemble du cœur de ville, de la mairie au stade des Arcades.				
Groupe 2	- transformer le parking en espace paysager (propice aux photos de mariage, espace détente, espace sécurisé pour enfants, bancs, ...) - fermer cet espace depuis la rue - conserver un accès unique pour les voitures (côté salle Simon Arnould) pour livraisons / accès exceptionnels (événements) - aménager un passage piéton entre cet espace et la zone de stationnement face à la mairie - créer un axe, une traversée piétonne / mobilités douces sur le terrain sis 7 rue Général Leclerc	- démolition des bâtiments du CTM - parking existant à conserver, végétaliser et à étendre sur la parcelle CTM avec double usage parking /foodtrucks - parking vélo (couvert ou non) - aménagement d'une terrasse végétalisée semi-couverte avec tables et chaises	- café associatif en RdC - repair café - ateliers participatifs - jeux de société - dépôt de pain / boulangerie + casiers à produits locaux <u>Cocci Market</u> - panneaux solaires au-dessus des places de stationnement - toiture plate végétalisée (plantes mellifères)	<u>Square Dumez</u> => créer un espace vert ouvert au public (familles, détente, loisirs) - mobilier urbain : bancs, chaises longues, boîte à livres, gradins pour cinéma de plein air - jeux : ping-pong, échecs - espace « nature et biodiversité » : hôtel à insectes, parcours pédagogique nature, ruches - cheminements piétons qui sillonnent la place avec bosquets - fontaine / brumisateurs <u>Parc sportif</u> - transformer le club house en maison de jeunes avec espaces de jeux - restaurer le boulodrome - bancs



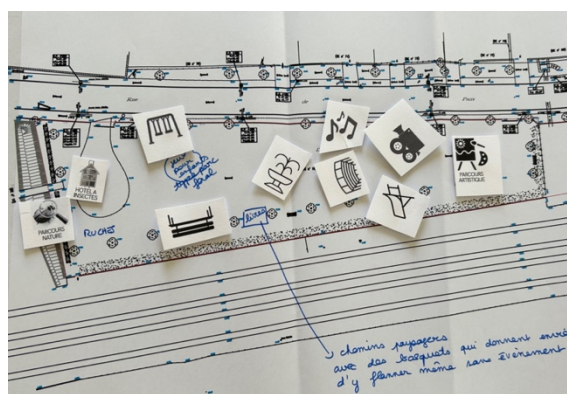
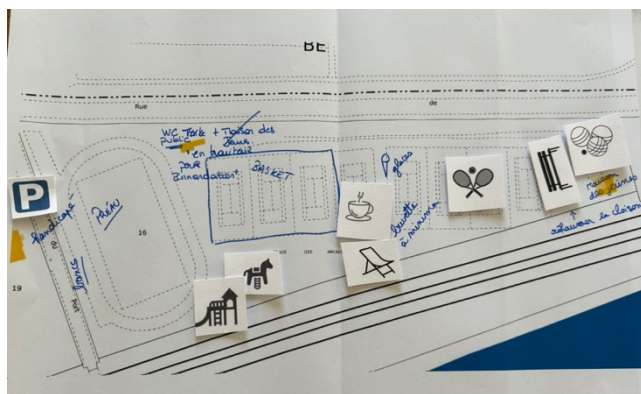
				- conserver 3 tennis - aménager espace buvette, éphémère - créer toilettes publiques - bancs le long du stade – côté rue du Port - places PMR rue du Port - préau pour couvrir le stade
--	--	--	--	--

TRAVAIL N°2 – ÉCHELLE MICRO > PLACE DUMEZ ET PARC SPORTIF

L'objectif de cette session est d'affiner les usages sur les secteurs A. Dumez et parc sportif à partir de l'usage dominant défini dans l'exercice n°1, et de disposer les aménagements. Les 2 groupes de participants ont fusionné pour travailler collectivement sur ce secteur.

Pour ce faire, ils disposent :

- De plans zoomés de la zone ;
- De pictogrammes à positionner sur le secteur en fonction des usages définis ;
- De planches « moodboard » pour aider la réflexion et faciliter la projection visuelle.



Les participants ont ainsi imaginé l'aménagement du cœur de ville, et plus précisément de la place Albert Dumez et du parc sportif attenant et y créer des espaces de détente, de loisirs, d'activités nature, culturelles, artistiques et sportives.

Mme CAMPOS-BRÉTILLON invite les participants à venir à la restitution illustrée / exposition qui se déroulera le **mardi 27 mai à 18h30**.

Mmes CAMPOS-BRÉTILLON et DUCHER remercient les participants pour leur présence, leur mobilisation et leur partage d'idées.

- Fin de la rencontre à 20h30 -